L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

BUREAUX: 77 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

VENDREDI MATIN, 17 MAI

# FEUILLETON.

LE

## BARON DE TRENCK,

PAR

MM. OCTAVE FÉRÉ ET D. SAINT-YVES

TROISIÈME PARTIE.

LA CAPTIVITÉ.

VIII.

LE CONSEIL DE GUERRE.

Tout le qui venait de se passer constituait pour Trenck une énigme fort obscure. Mais ce qu'il y voyait de clair, c'est, qu'Hermann existait encore, que vraisemblablement, grâce aux précautions auxquelles il l'avait initié sur la manière dont se pratiquait l'embaucheage des milicoens en faveur, il n'était pas plus compromis que ses compagnons; pour lui, c'était l'essentiel.

Quant à Schultz, il ne le connaissait pas, il ne l'avait jamais vu, et il se perdait en conjectures sur les motifs qui avaient pu pousser cet homme au suicide.

Pour sem qui le connaissaient, quoiqu'il tienne peu de place dans notre récit, malgré le rôle funeste qu'il occupe dans l'histoire de Trenck, rien n'est plus simple.

Dans un premier accès de colère contre Hermann, de malheureux, survenait par la double ivresse de la ci de brandevin, avait juré de tirer vengeance de l'homme qui lui avait gagné son argent, mais qui pas des manœuvres déloyales, qu'il était avait jeté ensuite une sanbône à la tête.

Il avait donc écrit et fait tenir secrètement au major de place le billet que nous avons. Ce billet, on l'a vu, portait la trace de son désordre d'esprit et même de ses scrupules instinctifs; car tout en travaillant à faire échouer les desseins d'Hermann, il n'allait pas jusqu'à le désigner d'une manière nominative.

Il n'en était pas moins plus que suffisant pour mettre en émoi, non-seulement le major, mais toute la citadelle. Aussi, cette tête faible, légère tout à coup par l'effet de sa dénonciation, se prit à en envisager avec terreur les conséquences. Si Hermann était découvert, c'était un homme mort. Si les soupçons du major ne s'arrêtaient pas sur lui, ils planeraient incessamment sur la tête de tous ses camarades et de lui-même, et, en tout état de cause, Trenck en serait la première victime; Trenck, qui ne lui avait rien fait, et qu'il plaignait de tout son cœur, depuis que c'était devenu une affaire de mode, dans la citadelle, chez les miliciens, séduits par l'or du jeune comte.

Cette nature indécise et malléable, si facile à émouvoir, comme on l'a vu par son faible pour une femme indigne, avait, à ses façon, des principes d'honneur et de probité militaires. En prévoyant le mal qu'il allait causer par sa faute, disons mieux, puisque c'était sa pensée, par son crime, il se détesta lui-même.

Le furent avengés de Jackinsky, ne sachant à qui s'en prendre, et enveloppant tous les miliciens dans un regard plein d'éclairs et de menaces, acheva de lui enlever la raison. Et pure, le pauvre diable, répétons-le, avait surtout la tête affaiblie par la misère dégradante, par la trahison de celle qu'il aimait. Qu'avait-il à faire en-tous, privé de l'amour de cette femme, et poursuivi par le remords d'une odieuse délation?

Entièvré par ce double désespoir, il sortit la tête perdue du corps de garde, et peu d'instants après, on le trouva pendu à l'une des poutres du pont levis, avec son propre cordon de cheveux. Qu'il ne dit mot, qu'il semblait causer avec lui-même au moment. Il n'y avait pas là de quoi émotionner les habitants d'une citadelle, habitués, en temps de guerre surtout, à des péripéties autrement dramatiques; mais ce fut pour Trenck un coup du ciel, qui lui offrit le moyen tout indiqué de sortir du plus cruel embarras.

Avec ce nom de Schultz, que l'adjudant lui avait en quelque sorte dicté, il apaisait d'un seul coup les craintes légitimes des personnes qui se sentaient exposées aux soupçons du major, et il contraignait le comte de Borck à lui donner des juges, et, par conséquent, à rendre sa justification publique, du moins il s'en flattait.

Le commandant de place s'était engagé à venir témoins, il était impossible qu'il osât se parjurer.

Le lendemain, il entra dans la cellule où Trenck continuait d'être gardé à vue, depuis qu'il ne portait plus ses chaînes, par un poste doublé par les sous de Jackinsky.

Monsieur, lui dit-il, vous avez nommé l'homme qui, selon vous, a trahi ses devoirs en vous procurant le moyen de limer vos fers. Quoique, par des circonstances singulièrement suspectes, cette révélation ne puisse pas être contrôlée et devienne inutile, je ne chercherai pas à nier ma parole. Je vous ai promis des juges, et en cela j'ai peut-être outrepassé mes pouvoirs. Le nouveau gouverneur de Magdeburg, le landgrave de Hesse-Cassel, est seul le représentant direct de Sa Majesté. Je regrette qu'il soit absent, car il est, je n'en puis douter, fait honneur lui-même à mes engagements. Néanmoins, je suis résolu de faire tout ce qui dépendra de moi pour vous prouver mon bon vouloir. Monsieur de Trenck, vous allez parvenir devant le conseil de guerre de la citadelle; il écoutera vos explications, et saurera agissez selon ses devoirs et sa conscience.

Le comte de Borck, se tournant alors vers la porte, dit :

— Que l'on dispose tout, et qu'on introduise les membres du conseil.

Le prisonnier éprouva un certain étonnement mêlé de défiance, à cet ordre, car il lui parut étrange qu'on ne le tirât pas de son cachot pour une circonstance aussi sérieuse. Il ne laissa rien voir pourtant; l'autorité du commandant de place était absolue, et les exemples de prisonniers d'Etat jugés dans leur prison même ne manquaient pas dans l'histoire.

Des guichetiers apportèrent des chaises, une table sur laquelle ils étendirent un tapis vert. Ils y placèrent deux diverses candélabres, dont la lueur prenait une teinte sépulcrale et sinistre dans l'atmosphère épaisse et sous la voûte humide de la cellule. On ajouta de papier, des plumes, des écritoires.

Le commandant surveillait silencieusement ces apprêts, et son œil soucieux dirigeait à la dérobée des regards inquiétants sur le prisonnier, assis sur le bord de son lit.

— Tout est prêt, commandant, dit enfin le guichet ser en chef.

Borck élevant alors la voix, s'adressa aux officiers, qui sans doute attendaient dans le couloir voisin :

— Entrez, messieurs, et préparez vous à entendre M. de Trenck. Les ordres du roi lui ont assigné cette prison avec défense de l'en faire sortir sous aucun prétexte; c'est donc dans cette prison que vous remplirez votre mandat.

On prit place devant la table, à peu près en demi-cercle, faisant face au banc de pierre, sur lequel Trenck alla s'asseoir; le comte de Borck, en sa qualité de président, occupait le milieu, Jackinsky était à sa droite, puis venaient les autres selon leur grade, dans l'ordre ordinaire.

En voyant la composition de ce tribunal, présidé par ses deux plus cruels ennemis, Frédéric Guillaume ne sourire sarcastique et un se méprit pas sur ce qu'avait de dérisoire le procédé employé par Borck pour dégager sa parole sans trop compromettre son honneur.

Mais il ne se résigna pas moins à accepter ce semblant de justice, dans l'espoir bien fragile que les paroles qu'il prononcerait devant cette réunion assez nombreuse ne seraient pas complétement étouffées, et qu'en parvenant aux pieds du trône, elles donneraient au roi, qui n'a pas jamais voulu l'entendre, l'occasion de réfléchir et de s'éclairer.

Ne pouvant accuser le prisonnier d'un crime que rien ne spécifiait, attendu qu'il s'agissait d'un secret dont le roi n'avait pas jugé à propos de se dessaisir, le comte de Borck prit le parti de l'interroger sur ses antécédents et sur les bruits publics relatifs à ses aventures, avant, pendant et de, sa époque de sa faveur.

Dans ce questionnaire embarrassé, il n'était pas difficile à un esprit pénétrant de découvrir un certain sentiment de curiosité, et probablement Jackinsky, seul initié à la vérité et impuissant pour en avoir jamais rien dit à son supérieur, ne s'y méprit pas.

Trenck répondit brièvement, mais avec une franchise qui n'avait de bornes que les mystérieuses bontés de la princesse Amélie pour lui.

Sa parole simple et nette satisfit à toutes les questions, avec d'autant plus d'assurance qu'il reconnut bien vite que, seul le commandant de place et le major, tout le monde lui prêtait une attention pleine d'intérêt et de bienveillance.

Prenant à son tour le rôle d'interrogateur,

— Je crois, dit-il, avoir répondu complétement aux questions de M. le commandant; mais je ne pense pas que le conseil puisse voir à l'ombre d'un grief contre moi, et puisqu'il a agit de ne juger, je demande qu'on veuille arrêter le crime dont je suis prévenu.

Chacun regarda; le comte de Borck ouvrit la bouche et ne trouva rien à dire.

— Messieurs, reprit le prisonnier, je réitère ma demande : puisque je suis accusé et que vous êtes, m'a-t-on assuré, ici pour me juger, qu'on dise la nature de mon crime.

A ces mots, qui semblaient causer aux assistants une impression favorable au prisonnier, Jackinsky, n'y tenant plus, se leva et laissant éclater la haine dans chacune de ses paroles

— Eh! monsieur, s'écria-t-il, à quoi bon tant reculer ? ..... Si personne ne prévoit l'accusation, ne devriez-vous pas comprendre que Sa Majesté, par pitié pour vous sans doute, a eu la délicatesse de vous garder le silence sur les causes de votre juste punition ! ..... Mais, puisque vous n'y forcez, moi qui les connais, ce causes je les révélerai, et je vous ferai rougir de votre honte, si vous pouvez rougir encore !.....

— J'attends, monsieur, dit Trenck, en faisant un violent effort pour se contenir.

— En Silésie, pendant que votre grand monarque tentait héroïquement pour la possession de cette belle province, que nulle puissance au monde ne saurait lui arracher décisive, vous avez livré les secrets de l'armée à votre digne parent le colonel de bandit Franzos de Trenck.

Trenck pousse un éclat de rire de dédain et de supériorité. Jackinsky acheva d'une voix nerveuse et vibrante :

— Vous l'avez fait pour avoir droit au jour à l'héritage de ses richesses volées et mal-mises, et le roi vous a chassé, parce qu'il a tenu entre ses mains les preuves de votre trahison.

— En effet, riposte Trenck avec une ironie sanglante, mieux que personne vous devez connaître ces preuves, major Jackinsky, puisque ce fut vous qui les fabriquâtes.

Cette audacieuse réponse, provoque un grognement sourd de la part de Jackinsky, et cause une vive rumeur parmi les assistants.

Le comte de Borck, très mal à son aise, comprit qu'il ne résisterait rien de satisfaisant qu'il ne serait pas mauvit même pas ce qu'il avait, au moment découvrir, le comte se leva.

— Messieurs, dit-il à Trenck, je vous ai mandés ici pour vous entendre simple : j'ai été informé que l'on vous a ôté et sur une décoration de la guerre [illegible] Je n'ai pas voulu prendre [illegible] sur moi, en vertu de mon pouvoir à la Vienne, de vous rendre [illegible] Dans ce cas, je ne suis que l'[illegible] de mon ordre, et, en vertu de mon pouvoir à de vivre à l'étranger, je [illegible] Je, je ai pas voulu en prendre de vertu, à Mon [illegible] Vous, vous, vous,